

Questions orales

pour qu'une partie au moins de ces projets puisse être sauvée, dans le but de stimuler l'activité du secteur de la construction et de créer ainsi des emplois?

• (1420)

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, le député n'ignore pas qu'un peu partout dans le monde, de nombreux projets énergétiques souffrent actuellement de la récession économique et industrielle qui sévit dans la plupart des pays. Encore hier après-midi, mes collaborateurs et moi-même avons reçu en audience les représentants de cette industrie pétrochimique pour examiner leurs projets d'avenir. Mon prédécesseur avait pris l'initiative d'organiser il y a environ quatre mois, un groupe de travail qui collabore avec les compagnies. Il va de soi que les buts que nous poursuivons sont ceux du député: stimuler partout l'embauche dans les grands projets exigeant beaucoup de capitaux que nous aimerions voir démarrer.

L'AVENIR DES MÉGAPROJETS

L'hon. Don Mazankowski (Végréville): Madame le Président, le ministre et son groupe de travail peuvent étudier cette question tant qu'ils voudront, mais il n'en reste pas moins que ce sont les énormes taxes de pré-production découlant du Programme énergétique national qui ont enlevé à ces produits toute compétitivité sur les marchés mondiaux. Le ministre ne devrait pas avoir besoin de procéder à une étude approfondie pour s'en apercevoir.

L'abandon des projets Alsands et Cold Lake et d'autres projets relatifs au pétrole lourd, là encore à cause du Programme énergétique national, a entraîné la suppression de dizaines de milliers d'emplois au Canada, 45,000 à 50,000 directement et des dizaines de milliers d'autres indirectement. Puis-je demander au ministre s'il est à l'heure actuelle en pourparlers avec ses homologues provinciaux et avec les représentants de ce secteur pour voir si oui ou non ces projets peuvent être poursuivis ne serait-ce que sur une plus petite échelle, compte tenu du fait que cette source énergétique sera nécessaire si nous voulons atteindre l'autarcie énergétique? En outre, que fait le ministre pour que ces projets soient poursuivis, ne serait-ce que sur une plus petite échelle afin d'assurer l'autarcie énergétique et la sécurité des approvisionnements et afin de créer des emplois et de contribuer à la richesse du Canada?

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Tout d'abord, madame le Président, je ne suis absolument pas d'accord avec l'hypothèse sur laquelle le député fonde sa question. En fait, s'il examinait nos coûts énergétiques, il s'apercevrait que c'est parce qu'elles ne payent que 80 p. 100 du cours mondial pour leur pétrole que nos sociétés pétrochimiques ont une longueur d'avance sur celles d'autres pays du monde. En outre, mon collègue le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, et moi-même nous sommes entretenus avec des

gens d'affaires au sujet de projets énergétiques prometteurs dont le député n'a même pas encore eu vent.

LES MESURES PRISES PAR LE MINISTRE

L'hon. Don Mazankowski (Végréville): Le ministre a tout fait raison de dire qu'à la sortie du puits la matière première est vraiment compétitive, mais c'est à cause de la taxe fédérale que ces prix sont au niveau du cours mondial. Cela, le ministre devrait le savoir, pour éviter d'induire la Chambre en erreur.

Des voix: Bravo!

M. Mazankowski: Certains de ces projets étaient en cours avant que le Programme énergétique national ne leur tombe dessus. Quelle mesure le ministre prend-il au juste pour que ces projets soient réalisés, soit à l'échelle prévue, soit à échelle réduite?

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, aux dernières nouvelles il ne me semble pas que c'était à nous justement de faire démarrer tous ces projets. Cependant, comme je l'ai dit tout à l'heure, avec mon collègue, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, j'ai eu ces dernières semaines de très fructueux entretiens avec des consortiums et avec le secteur privé au sujet de certains de ces projets énergétiques.

* * *

LES ARMES NUCLÉAIRES

LA MISE À L'ESSAI DU MISSILE DE CROISIÈRE

Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Désireux qu'il est de profiter du changement à la direction du Kremlin pour raviver les relations entre le Canada et l'Union soviétique et, j'espère, renforcer la détente, le premier ministre songe-t-il maintenant à revenir sur la décision du gouvernement d'accélérer la course aux armes nucléaires en mettant à l'essai de nouveaux systèmes d'armements ainsi que leur dispositif de lancement, notamment le missile de croisière, ou a-t-il obtenu l'assurance irrévocable des États-Unis que nous effectuerons ces essais en retour d'une proportion plus élevée des contrats américains de défense dans le domaine des armes nucléaires?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, à ma connaissance il n'y a aucun rapport entre notre décision de donner suite, à titre de membre de l'OTAN, à la décision bilatérale de l'OTAN prise en décembre 1979 et l'accroissement des contrats de défense passés avec les États-Unis. L'honorable représentante me demande en somme s'il existe un rapport quelconque. Il est vrai que lors de mon séjour à Moscou, à Bonn et à Paris, j'ai bien dit à ces gouvernements que les Canadiens s'inquiétaient vivement de l'escalade nucléaire et qu'ils voulaient s'assurer que les deux superpuissances poursuivront les négociations non seulement au sujet du réarmement mais aussi au sujet du désarmement.